

L'ajournement

Au nom de tous les Canadiens qui voyagent dans l'espace aérien de notre pays, je demande au ministre des Transports, par votre intermédiaire, monsieur le Président, et par celui de la Chambre, comment il se fait qu'on tolère de telles conditions à l'Aéroport international Pearson.

Voilà, en gros, les questions auxquelles je voudrais que mon collègue d'en face réponde cet après-midi. Je sais que nous sommes soumis à des contraintes de temps. S'il me donnait l'assurance qu'il répondra à certaines d'entre elles cet après-midi, je serais disposé à couper court à mon intervention pour lui céder la parole. Je conclurai donc pour lui donner la chance de répondre à mes questions. J'espère qu'il utilisera à cette fin tout le temps qu'il me reste et le sien.

Je ne le prends pas par surprise. Il y a quelque temps déjà, nous assistions tous deux à une réunion du Comité des transports, et j'ai prévenu le ministre que j'allais établir des comparaisons dans le cadre de ma question cet après-midi. Comme il l'a signalé à l'orateur précédent, il vient de Colombie-Britannique. Nous savons que l'aéroport de Vancouver est probablement l'un des plus efficaces de tout le pays et que des difficultés semblables aux problèmes qui se posent à l'Aéroport Pearson surviennent quotidiennement. Le nombre de vols en partance de ces deux aéroports est à peu près le même. En fait, il y a un bien plus grand nombre d'avions à hélices et d'hélicoptères à l'Aéroport de Vancouver qu'à l'Aéroport Pearson.

Dans l'intérêt de tous les Canadiens qui fréquentent ces aéroports, pourquoi ne pas mettre en pratique à l'Aéroport Pearson les principes de saine gestion qui sont appliqués à l'Aéroport de Vancouver, dans la province d'où vient le ministre? Cette solution est assez simple et elle permettrait de régler les problèmes que nous connaissons actuellement à l'Aéroport Pearson.

Sur ce, monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir autorisé à poser ces questions.

M. Ross Belsher (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, à entendre le député d'en face, il s'agit d'une question bien simple. J'aimerais bien qu'elle le soit. Le député s'intéresse cependant sans cesse à ce qui se passe à l'Aéroport Pearson parce qu'il voue un grand intérêt à la sécurité aérienne et au trafic aérien en Ontario.

Le rapport dont il a parlé, le rapport sur le trafic aérien présenté par le Bureau canadien de la sécurité aérienne, qui a fait 48 recommandations visant à améliorer le

système canadien, ne devrait pas donner l'impression qu'il existe 48 lacunes dans le système en place à l'Aéroport international Lester B. Pearson.

Comme on l'a déjà signalé, les recommandations du BCSA visent tout le système. Certaines concernent les techniques qui en sont encore à l'étape de la recherche et du développement, alors que d'autres demandent un accord international et une collaboration pour ce qui est du contrôle des espaces aériens au-dessus des océans.

Les recommandations du BCSA peuvent être mises en oeuvre promptement. En fait, elles l'ont déjà été en majorité. Je puis assurer au député que toutes les recommandations ont reçu la plus grande attention.

C'est dans le cadre de ces recommandations et comme mesure permanente que le ministre a créé un groupe de travail en matière aéronautique. En fait, la question était tellement importante que mon collègue, le ministre des Transports, a chargé un groupe de travail de consulter les spécialistes du secteur privé, de l'industrie et du gouvernement. Ce groupe de travail devait s'assurer que nous avons les ressources nécessaires et que nous les exploitons de façon à satisfaire aux besoins changeants de l'avenir.

En ce qui concerne plus particulièrement l'aéroport de Toronto, je dirai que cet aéroport est le plus achalandé au Canada, comme tout le monde le sait. Les contrôleurs aériens ont de lourdes responsabilités dont ils s'acquittent fort bien. Le député n'ignore sûrement pas que nous essayons d'améliorer la situation à Toronto. Nous avons engagé d'anciens contrôleurs américains. Nous avons augmenté les possibilités de formation. Nous avons plafonné le nombre de mouvements aériens à l'heure à Toronto et maintiendrons ce plafond jusqu'à ce que le ministre ait l'assurance que le trafic peut être contrôlé efficacement et en toute sécurité.

Je puis dire au député que nous examinons l'aéroport de Toronto sous toutes ses coutures pour voir s'il est en mesure de jouer pleinement son rôle dans l'industrie du transport au Canada.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 28.)